ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Etablissement et recouvrement

Question écrite n° 48096

Texte de la question

M. Bernard Accoyer attire l'attention de M. le ministre de l'economie et des finances sur les taux appliques aux valeurs locatives, afin de financer les frais de confection de roles. Ces taux avaient ete provisoirement et exceptionnellement releves afin de financer les travaux de revision des bases d'imposition cadastrales. Ces travaux sont aujourd'hui termines, toutefois ce relevement exceptionnel est toujours applique. Il lui demande, dans le contexte de difficultes financieres que connaissent les familles, si ce relevement exceptionnel de taux ne pourrait pas etre supprime.

Données clés

Auteur : M. Accoyer Bernard
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 48096
Rubrique : Impots et taxes
Ministère interrogé : économie et finances
Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 février 1997, page 628